

Retraite spirituelle au sanctuaire des Grottes de Saint Antoine de Padoue à Brive-la-Gaillarde

Pèlerinage - retraite animé par un frère Franciscain sur le thème du "Cantique des Cantiques"
Pèlerinage 7 jours



Le Cantique des Cantiques, le « super Cantique » nous offre une découverte captivante et passionnante de la façon qu'a Dieu de nous rejoindre pour nous associer à son mystère d'Alliance. L'image des fiançailles à l'œuvre dans le Cantique des Cantiques est une belle façon de partir de nos expériences humaines pour nous révéler ce qu'il en est de la vie avec Dieu et de l'expérience de la vie spirituelle. Nous nous autoriserons à lire ce Cantique dans la lumière de la Résurrection. La richesse du texte hébreu (qu'il n'est pas nécessaire de connaître !) laissera jaillir les images propres à

nourrir notre vie intérieure... Le « Cantique » nous permettra de nous tenir au seuil du mystère Trinitaire de l'Amour de Dieu pour le contempler et en goûter les fruits et saveurs. Bref, sous la conduite de l'Esprit-Saint, ce « Cantique » nous permettra de revisiter notre désir en son expression la plus profonde : la recherche de Celui dont l'Amour, seul, nous comble ...

Cette retraite sera animée par le Frère franciscain Henri Namur.

Quelques points forts :

- l'accompagnement personnalisé pour notre groupe durant le séjour d'un frère franciscain ;
- une retraite à vivre en petit groupe.

Journée 1

Train Paris / Brive-la-Gaillarde, début de la retraite au sanctuaire des Grottes de Saint Antoine de Padoue

Départ en train en direction de Brive-la-Gaillarde.

Accueil à la gare et transfert en taxi au sanctuaire des grottes de Saint Antoine de Padoue (environ 1,5 km). Installation dans les chambres.

Déjeuner libre.

Situé dans un parc arboré de 5 hectares, le **sanctuaire des Grottes de Saint Antoine** perpétue le souvenir de saint Antoine de Padoue. Ce saint franciscain y séjourna en 1226. Peu après sa mort, les grottes, en partie creusées de la main de l'homme dans un escarpement de grès, devinrent un lieu de pèlerinage. La Fraternité franciscaine anime ce sanctuaire dans un cadre paisible et harmonieux par l'intermédiaire de ses six frères sur place. Du calvaire, un beau panorama sur la ville de Brive-la-Gaillarde se révèle.

En fin d'après-midi, nous assisterons à une **présentation de la retraite** par notre accompagnateur spirituel, le frère Henri Namur.

Dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 2

Journée de retraite : cheminer avec le « Cantique des Cantiques »...

Journée de retraite et enseignements animés par le frère.

Petit-déjeuner à partir de 07h30.

Déjeuner, dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 3

Journée de retraite : cheminer avec le « Cantique des Cantiques »...

Journée de retraite et enseignements animés par le frère.

Petit-déjeuner à partir de 07h30.

Déjeuner, dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 4

Journée de retraite : cheminer avec le « Cantique des Cantiques »...

Journée de retraite et enseignements animés par le frère.

Petit-déjeuner à partir de 07h30.

Déjeuner, dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 5

Journée de retraite : cheminer avec le « Cantique des Cantiques »...

Journée de retraite et enseignements animés par le frère.

Petit-déjeuner à partir de 07h30.

Déjeuner, dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 6

Journée de retraite : cheminer avec le « Cantique des Cantiques »...

Journée de retraite et enseignements animés par le frère.

Petit-déjeuner à partir de 07h30.

Déjeuner, dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 7

Fin de la retraite, train Brive-la-Gaillarde / Paris

Notre accompagnateur spirituel nous proposera de faire un bilan de la retraite puis nous profiterons de temps libre pour convenances personnelles.

Déjeuner au sanctuaire et transfert en taxi à la gare de Brive-la-Gaillarde.

Arrivée dans la soirée à Paris.

Bon à savoir :

- Tout le long de la retraite, le frère franciscain est présent avec le groupe. Les temps d'enseignements se déroulent de manière interactive et des moments d'échanges personnels sont possibles selon la demande de chacun.
- La restauration sur le sanctuaire est traditionnelle : entrée, plat, fromage et dessert, avec du vin à table. Les repas sont pris en silence.
- Tous les jours, il sera possible d'assister aux Laudes à 7h30, à la Messe, à l'Office du milieu du jour à 12h00, aux Vêpres à 18h00 et aux Complies à 20h15. Les horaires indiqués sont susceptibles de changer légèrement. Ils vous sont donnés à titre indicatif.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Départ du 19 septembre 2022 au 25 septembre 2022 (7 jours, 6 nuits)

Petit groupe de 8 à 18 participants.

Accompagnateur Spirituel

Henri NAMUR

Tarifs

En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	895,00 € / personne
En chambre individuelle	supplément +70,00 € / personne

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 18 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **55,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

Transport en train

Départ	Arrivée
Paris Austerlitz 19/09/2022 - 08:29	Brive La Gaillarde 19/09/2022 - 13:02
Brive la Gaillarde 25/09/2022 - 15:58	Paris Austerlitz 25/09/2022 - 20:18

La réservation des trains ne pouvant se faire que 3 mois avant le départ, nous pouvons être amenés à modifier les horaires et l'itinéraire du voyage, en fonction des disponibilités au moment de la réservation. D'autre part, certains trains ne sont pas réservables en groupe (Ouigo, TER, "intercités 100% éco" par exemple). Si les horaires mentionnés à titre indicatif devaient être modifiés, nous vous en informerions.

Ces prix comprennent :

- l'accueil et l'assistance à la gare le jour du départ ;
- les trajets en train seconde classe Paris / Brive-la-Gaillarde / Paris en classe économique ;
- les transferts gare de Brive-la-Gaillarde / Sanctuaire des Grottes de Saint Antoine de Padoue aller et retour en taxi ;
- l'hébergement en pension complète du dîner du premier jour au déjeuner du septième jour ;
- les boissons aux repas pris avec la communauté (vin de table et eau) ;
- les enseignements proposés au sanctuaire au cours du séjour ;
- la présence d'un frère franciscain du sanctuaire des Grottes de Saint Antoine de Padoue ;
- l'assurance assistance-rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- le déjeuner du premier jour ;
- les boissons sauf celles incluses aux repas pris avec la communauté ;
- le port des bagages ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour ;
- tout ce qui n'est pas mentionné dans "Ces prix comprennent".

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Terre Entière a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Brive-La-Gaillarde - **Hôtellerie des Grottes de Saint Antoine**
L'hôtellerie, entièrement rénovée mais de confort simple se situe dans un parc de 5 hectares dont le calme est propice au recueillement et au repos. Les étages sont desservis par un ascenseur et toutes les chambres ont un accès Internet. Nous vous proposons des chambres doubles ou individuelles avec douche et sanitaires privés.
<https://wp.fratgsa.org/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,5 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

France

Formalités pour les ressortissants français : il est nécessaire de vous munir d'une carte d'identité en cours de validité.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Repas inclus au programme : nous privilégions, dans la mesure du possible, les menus comportant des spécialités locales et/ou de saison. Il peut arriver toutefois que les choix de restauration soient limités et nous conduisent à sélectionner des menus moins traditionnels.

Par ailleurs, afin d'optimiser le temps dédié aux visites, nous prévoyons généralement des formules deux plats aux déjeuners et trois plats aux dîners.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de [la chaîne météo](#) ou de [météo France](#).

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le [ministère des Affaires Étrangères](#) (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

France

Histoire

- *Histoire de France* - J. Carpentier, F. Lebrun - Point
- Toute la collection Histoire de France par Belin sous la direction de Joël Cornette en 13 volumes (auteurs différents à chaque volume)
- *Histoire des Gaules : VI^e siècle av. J.-C. - VI^e siècle ap. J.-C.* - C. Delaplace, J. France - Armand Colin
- *Regard sur la Gaule* - C. Goudineau - Errance
- *La France Gallo Romaine* - M. Monteil - Editions La Découverte
- *Les origines franques, Ve - IX^e siècle, "Nouvelle histoire de la France médiévale", t.1* - S. Lebecq - Le Seuil
- *La Guerre de Cent ans* - P. Contamine - P.U.F.
- *Temps de crises, temps d'espairs (XIV^e - XV^e siècle), Nouvelle histoire de la France médiévale, vol.5* - A. Demurger - Seuil
- *Saint Louis* - J. Le Goff - Gallimard
- *La Papauté à Avignon* - Y. Renouard - P.U.F.
- *Histoire de la France. Absolutisme et lumières, 1652 - 1783* - J. Cornette - Hachette

- *Révolution et empire 1783 – 1815* - J.P. Jessenne - Hachette
- *La Révolution française et l'Empire* - H. Leuwers - P.U.F.
- *La Révolution française, 1789 - 1799 : une histoire sociopolitique* - J.C. Martin - Belin sup. Histoire.
- *La France des Lumières* - D. Roche - Fayard
- *Petite histoire de la France de la Belle époque à nos jours* - A. Prost - Armand Colin
- *La France de 1914 à nos jours* - J. F. Sirinelli - P.U.F.
- *Histoire culturelle de la France* (direction avec Jean-Pierre Rioux) - J. F. Sirinelli - 4 volumes - Éditions du Seuil

Arts

- *L'art roman en France* - E. Vergnolle - Flammarion
- *L'art monumental de la France : le XIe siècle* - E. Vergnolle - Pindar Press
- *L'Art gothique* - A. Erlande-Brandenburg - Citadelles & Mazenod
- *France 1500 : Entre Moyen-âge et Renaissance* - E. Taburet-Delahaye - RMN
- *Art et architecture en France 1500-1700* - A. Blunt - Macula
- *L'art en France de la Renaissance aux Lumières* - M. C. Heck - Citadelles & Mazenod
- *L'art du XVIIIe siècle, peinture et sculpture en France, 1700-1789* - M. Levy - Flammarion
- *L'art de France : De la Renaissance au siècle des Lumières 1450-1770* - J. M. Perouse de Montclos - Menges
- *Les Châteaux du Val de Loire* - J. M. Pérouse de Montclos et R. Polidori - Éditions Place des Victoires
- *Histoire de l'Impressionnisme* - J. Rewald - Albin Michel
- *Impressionnisme, les origines 1859-1869* - RMN
- *L'impressionnisme et le paysage français* - RMN
- *L'Art contemporain en France* - C. Millet - Flammarion